



CENTRE DE LOISIRS

ÉTÉ

2026

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION



ZOOM SUR L'ÉTÉ

En partenariat avec la CAF, la ville propose des accueils de loisirs et activités éducatives pour les enfants fréquentant les écoles maternelles, élémentaires et collèges (jusqu'aux 13 ans révolus de l'enfant).

LES ENFANTS SCOLARISÉS DE MOINS DE 3 ANS PEUVENT ÊTRE ACCEPTÉS SUR LES ACCUEILS
À LA CONDITION QUE L'ENFANT SOIT PROPRE.

Ces accueils se déroulent
du 6 juillet au 7 août 2026.

NOS SITES D'ACCUEIL

ALBERT CAMUS - rue du Beau Saule – Secteur BEAULIEU

ANATOLE-FRANCE - rue de Boulogne – Secteur TOUQUET SAINT GÉRARD

JEAN ZAY - rue Alfred Delecourt- Secteur SAPIN VERT

LAVOISIER - rue Lavoisier – Secteur LABOUREUR

CONDORCET – rue des Patriotes – Secteur CRÉTINIER

Pour ces sites, les horaires sont:

De 9h30 à 16h30

(Restauration obligatoire)

Un accueil complémentaire (loisirs Malins) est ouvert de 7h00 à 9h30 et de
16h30 à 18h30

JEAN JAURES – Rue Jean Jaurès – Secteur CENTRE

Centre PRÉ-ADOS

(Conditions sur le livret d'inscription PRÉ-ADOS)

Horaires : 10h00-17h00

Like*
ta
gourde



*aime



Tous ensemble,
RÉDUISONS



les déchets
plastiques



Chaque année, 2,165 milliards de gobelets en plastique sont utilisés en France. Pour les bouteilles plastiques, c'est encore pire : on en utilise 6,355 milliards chaque année.



INSCRIRE VOTRE ENFANT

1. Renseigner la « *Fiche unique d'inscription* »;

2. Déposer le dossier pour valider.

DÉMARCHE
SIMPLIFIÉE

- Soit : inscription en ligne via l'adresse suivante

✉ : guichetuniquedesenfants@ville-wattrelos.fr

Il suffit d'envoyer **votre dossier complet** en précisant le nom du centre, le nom de votre enfant et la période souhaitée à l'adresse du guichetuniquedesenfants@ville-wattrelos.fr.

L'accès au dossier est accessible par le lien suivant :

TÉLÉCHARGER LE LIVRET SUR LE PORTAIL FAMILLE :

[www.http://portailfamille.ville-wattrelos.fr/guard/login](http://portailfamille.ville-wattrelos.fr/guard/login)

Accessible directement de depuis le site www.ville-wattrelos.fr

- Soit en mairie, 3^{ème} étage, au pôle inscription de la direction de la réussite éducative.

Pièces obligatoires pour l'inscription

- La **fiche unique d'inscription** dûment remplie recto-verso et signée¹.
 - La photocopie des deux pages de **vaccinations** du carnet de santé de votre enfant, avec nom et prénom².
 - L'**attestation d'assurance** extra-scolaire 2025-2026
 - L'attestation **C.A.F** avec le quotient familial de moins de 3 mois (ou avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024, le cas échéant.)
 - Si vous percevez des **allocations belges**, l'attestation de la Belgique.
- 1) Finaliser l'inscription avec votre **paiement** lorsque la facture apparaît sur votre compte Portail Famille (un délai de traitement est requis par le service).

Pour la création de votre compte sur le « Portail Famille ».

(Paiement des factures en ligne)

Merci de Contacter la régie scolaire au **03.20.81.66.02**

¹ Voir p. 9

² Voir p. 10

DATES DES INSCRIPTIONS

DU MARDI 14 AVRIL AU MERCREDI 13 MAI 2026

Les permanences d'inscription se feront en mairie
au guichet Pôle Inscriptions, 3^{ème} étage- service DREJS,
Du mardi au vendredi de **8h00 à 12h30** et de **13h30 à 17h30**
Le samedi de **8h00 à 11h30**.

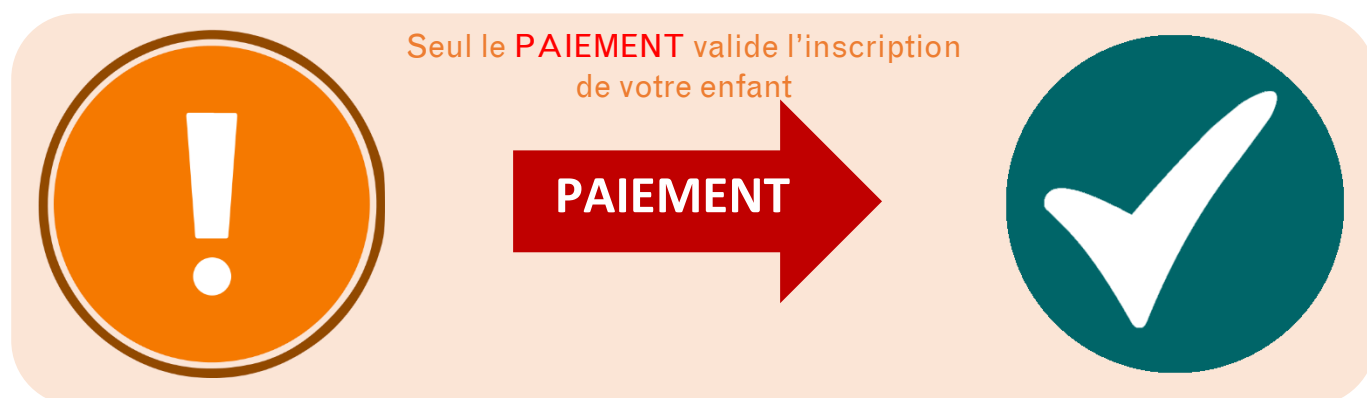
Aucune inscription ne sera acceptée au-delà des délais fixés.

PAIEMENT

L'inscription est confirmée par le paiement³.

Une fois l'inscription validée et payée, aucun remboursement ne sera possible, même en cas d'annulation ou d'absence (sauf cas de force majeure déterminés par la loi).

Les accueils avant et après le centre seront facturés suivant les fréquentations.



En cas de non-paiement, l'inscription sera caduque et remise en disponibilité.

³ Les centres sont payables à l'avance.

TARIFS

Le tarif à la journée comprend :

Le prix de l'accueil de loisirs + le prix de la restauration municipale.

Les délibérations du Conseil Municipal fixent les tarifs des accueils de loisirs sans hébergement et de la restauration municipale.

Ces derniers s'établissent, conformément des recommandations de la CAF, en fonction des revenus du foyer.

TARIFS DE LA RESTAURATION MUNICIPALE

TARIFS	QUOTIENT FAMILIAL	RESTAURATION			
	CAF	MATERNELLE		ELEMENTAIRE	
		5 jours	4 jours (du 13 au 17/07)	5 jours	4 jours (du 13 au 17/07)
A	0 € à 369 €	1, 50€	1, 20€	1, 50 €	1, 20€
B	370 € à 499 €	5,00€	4, 00€	5,00 €	4, 00€
C	500 € à 700 €	8, 00€	6, 40€	8,50 €	6, 80€
D	701 € à 1.000 €	10, 50€	8, 40€	11,50 €	9, 20€
E	Supérieur à 1.000 €	13, 00€	10, 40€	14,50 €	11, 60€
Extérieur		26, 50 € (5 jours) – 21, 20€ (4 jours du 13 au 17/07)			

	TARIFS	QUOTIENT FAMILIAL	GARDERIE PERICENTRE*		CENTRE	
		CAF	MATIN (7h00 à 9h30)	SOIR (16h30 à 18h30)	4 jours (du 13 au 17/07)	5 jours
WATRELOSIENS	A	0 € à 369 €	0,36 €	0,48 €	2,16 €	2, 70 €
	B	370 € à 499 €	0,66 €	0,88 €	4,16 €	5, 20 €
	C	500 € à 700 €	0, 90 €	1,20 €	8,40 €	10, 50 €
	D	701 € à 1.000 €	1,35 €	1,80 €	12,56 €	15, 70 €
	E	Supérieur à 1.000 €	1,65 €	2,20 €	17,60 €	22, 00 €
EXTERIEURS	F	0 € à 700 €	2,70 €	3, 60 €	25,20 €	31, 50 €
	G	701 € à 1.000 €	3,00 €	4,00 €	28,00 €	35, 00 €
	H	Supérieur à 1.000 €	3,30 €	4,40 €	30,80 €	38, 50 €

INFOS SEJOURS (PRIMAIRE)

Nous organisons des séjours, dans le cadre des Accueils de Loisirs, à destination de :



STELLA - PLAGE

DATES	JOURS	NOMBRE	AGE
Du lundi 20 au vendredi 24 juillet 2026	5 JOURS	24 ENFANTS	8/12 ANS
Du lundi 27 au vendredi 31 juillet 2026	5 JOURS	24 ENFANTS	8/12 ANS



L'équipe d'animation, le programme et les activités vous seront présentés lors d'une réunion d'information. La date de celle-ci vous sera communiquée ultérieurement.

Les inscriptions et les paiements se feront en mairie en MÊME TEMPS que l'inscription aux accueils de loisirs, en mairie.

→ Sont à régler : la semaine d'activités centre + les repas + le forfait camping

FORFAIT CAMPING :

TRANCHES	TARIFS CAMPING-FORFAIT POUR 5 JOURS
A	15,00€
B	26,25€
C	39,50€
D	47,25€
E	57,75€
F (extérieur)	68,25€
G (extérieur)	75,00€
H (extérieur)	82,50€

L'inscription pour les accueils se fait OBLIGATOIREMENT à la semaine.
Une fois l'inscription validée et payée, **AUCUN REMBOURSEMENT**
ne sera possible, même en cas d'annulation, d'absence ou d'exclusion.

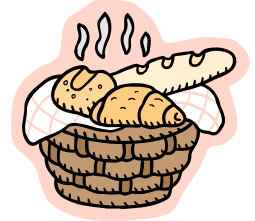
REPAS

Votre choix des repas sera valable pour toute la durée du centre.

- Traditionnel
- Végétarien
- Traditionnel Option Végétarien

Si votre enfant présente une allergie alimentaire ou une intolérance alimentaire, merci de prendre contact avec le service de la Restauration Municipale, dans les plus brefs délais :

- Par téléphone au **03.20.81.64.28** le matin
- Par mail : cuisine.centrale@ville-wattrelos.fr



REGLEMENT INTERIEUR

- Les canifs, ciseaux, miroirs, ballons, récipients, objets dangereux sont interdits dans les centres.
- Par souci d'hygiène et dans le cadre de la collectivité, les biberons et les couches ne seront pas acceptés.

Toute inscription au centre de loisirs vaut reconnaissance du règlement intérieur disponible sur le site Internet de la Ville.

Ce règlement intérieur sera par ailleurs affiché sur chaque site d'accueil de loisirs et dans chaque école

Il est recommandé aux parents de marquer les vêtements de leurs enfants, de les munir d'un chapeau pour les protéger du soleil et d'un imperméable en cas de pluie.



BESOINS SPECIFIQUES

La Ville attache une attention particulière à l'accueil de tous les enfants. Si votre enfant nécessite un accompagnement spécifique, notamment pour raisons médicales, contactez-nous afin de définir ensemble les meilleures conditions d'accueil

03.20.81.64.45

FICHE UNIQUE D'INSCRIPTION

J'INSCRIS MON ENFANT AUX (*Cocher et inscrire le site demandé*⁴).

→ **Loisirs Malins** (accueil avant/après le centre) :

Matin Soir

→ **Centre de rassemblement choisi**

Site demandé :

RENSEIGNEMENTS

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANTSEXE :

DATE DE NAISSANCE :ÉCOLE FRÉQUENTÉE 2025/ 2026 : CLASSE :

NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE☎ :

NOM ET PRÉNOM DU CONJOINT☎ :

ADRESSE DES PARENTS :

.....☎ :

✉ :@..... *OBLIGATOIRE pour toute correspondance*

EMPLOYEUR DU RESPONSABLE :☎ :

L'ATTESTATION D'ASSURANCE EST À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER.

N° CAF :

Repas - Repas traditionnel Repas végétarien⁵ Repas traditionnel option végétarien⁶

Sorties - Pour les élémentaires : à la fin de l'accueil, votre enfant repartira : seul accompagné

Accompagnants - Je, soussigné(e).....

Autorise les personnes suivantes à reprendre mon enfant à la fin de l'accueil périscolaire et dégage le responsable de l'accueil de loisirs et l'organisateur de toute responsabilité à partir de cet instant :

NOM ET PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ

Votre enfant possède-t-il sa carte Pass Pass Ilévia ?..... oui non

Démarche facile à faire en amont. Connectez-vous sur www.ilevia.fr ou en agence à Eurotéléport à Roubaix. (Frais d'établissement de la carte : 4€ + 1 photo).

DES BESOINS SPÉCIFIQUES ?

Votre enfant a besoin d'un accompagnement spécifique, notamment pour raisons médicales ? Définissons ensemble les meilleures conditions d'accueil.

Contactez le service des actions éducatives

03.20.81.64.45

⁴ Voir p.2

⁵ Repas végétarien : pas de viande, sont servis : poissons, œufs, céréales


⁶ Repas traditionnel option végétarien : repas traditionnel, sans porc qui fait l'objet d'un remplacement

SANTÉ

VACCINATION

ATTENTION N'oubliez pas de joindre les deux pages correspondantes du carnet de santé de votre enfant

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE oui non VARICELLE oui non ANGINE oui non ROUGEOLE oui non
SCARLATINE oui non COQUELUCHE oui non OTITE oui non OREILLONS oui non
ASTHME oui non  Si oui, cela nécessite-t-il la Ventoline sur le centre ? oui non

ALLERGIES

MÉDICAMENTEUSES oui non Préciser :

ALIMENTAIRES oui non Préciser :

AUTRES :

Si votre enfant présente une allergie alimentaire ou une intolérance alimentaire, merci de prendre contact avec le service de la Restauration Municipale, **dans les plus brefs délais.**

- Par téléphone au 03.20.81.64.28 le matin.
- Par mail à cuisine.centrale@ville-wattrelos.fr
-

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) en cours OUI NON (joindre le protocole et toutes les informations utiles)

RECOMMANDATIONS UTILES

Port de lunettes, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant etc...) :

.....

.....

INFORMATIONS DIVERSES

Dans le cadre des accueils de loisirs :

- Votre enfant est susceptible d'être photographié ou filmé pour les publications de la Ville de Wattrelos. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit photographié, veuillez, s'il vous plaît, le signaler au directeur.
- Vous autorisez votre enfant à effectuer les sorties organisées par le centre.
- En cas d'incident, l'organisateur se réserve le droit de mettre fin aux semaines d'activités déjà réglées par anticipation après concertation de l'organisateur et des parents (aucun remboursement ne sera effectué).
- Si votre enfant présente des problèmes d'adaptation, n'oubliez pas de le signaler.
- Vous avez pris connaissance du règlement intérieur en vigueur et l'accepte.



Je soussigné,, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.